

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

**PRESENTATION DE LA STRATEGIE DU SECTEUR DE
L'EDUCATION DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Délégation de la République Centrafricaine

INTRODUCTION

La RCA à travers ses différentes lois fondamentales garantit à l'enfant et à l'adulte l'accès à l'instruction, à la culture et à la formation professionnelle. Cependant, son système éducatif est confronté à de nombreux défis qu'elle doit relever afin de faire de l'école un véritable instrument de développement. C'est dans cette optique que les Etats Généraux de l'éducation et de la formation s'étaient tenus à Bangui du 30 mai au 08 juin 1994. Les principales recommandations de ce forum ont amené à adopter une loi portant orientation de l'éducation et l'élaboration du Plan national de Développement de l'Education (PNDE). Ce document est aujourd'hui complété par le Plan National d'Action de l'Education Pour Tous (PNA – EPT) et le Rapport d'Etat du Système Educatif (RESEN) et la Stratégie Sectorielle de l'Education.

- la loi promulguée sous le n° 94.014 portant orientation de l'éducation en date du 10 décembre 1997 ;
- le Plan National de Développement de l'Education : 2000-2010 ;
- le Plan National d'Action de l'Education Pour Tous : 2004-2015 ;
- le Rapport d'Etat du Système Educatif National 2007 ;
- le Document de Stratégie Sectorielle de l'Education 2008.

Les lignes qui suivent présentent les éléments d'informations sur le processus, les défis, les priorités et les procédures de financement de la Stratégie Sectorielle de l'Education. La conclusion s'intéressera aux perspectives d'avenir de la stratégie.

I. PROCESSUS

La stratégie du secteur de l'Education en République Centrafricaine (RCA), est aujourd'hui finalisée à la suite d'un diagnostic récent du système éducatif. Ce diagnostic a été réalisé sur la base de la méthode d'exploration à la fois métrologique et économétrique appelée "Rapport d'Etat d'un Système Education Nation (RESEN)". Il a pour finalité de corriger les faiblesses du système éducatif et d'assurer le développement de l'éducation d'ici l'an 2020. Ses enjeux principaux sont "de dessiner un avenir possible pour nos écoles" et d'assurer une

éducation sans tabou à nos enfants, aux adultes bref à toute la population centrafricaine. Et cela s'est fait au prix de décisions et d'arbitrages parfois difficiles et en collaboration avec la communauté nationale et internationale.

L'organisation du diagnostic RESEN fut le facteur qui déclencha la décision d'élaboration de la stratégie du secteur de l'éducation nationale. Il s'est agi d'un diagnostic sans concession ayant permis de mettre en évidence les failles et dysfonctionnement du système éducatif centrafricain.

Les principaux enseignements du RESEN ayant sous-tendu la stratégie sont liés aux faiblesses des indicateurs dans les domaines suivants :

1. Les niveaux de scolarisation
2. la qualité
3. l'équité
4. les ressources et leur distribution
5. les conditions d'enseignement
6. la gestion

Sur ces six points, les indicateurs de scolarisation n'ont pas progressé significativement depuis 15 ans.

Sur les points 1 et 2, les constats sont alarmants :

- Le taux brut de scolarisation est de 4 % au préscolaire, 75 % au Fondamental 1 (Ecole Primaire), 16 % au Fondamental 2 (Collège et Lycée) et seulement 7 % au secondaire général ;
- Faible taux d'admission au (Cours d'Initiation) CI : un enfant sur quatre n'a jamais été à l'école ;
- Le taux d'achèvement est également très faible : seulement 31 % des enfants achèvent le F1
 - Les 7/10 du chemin restent à parcourir pour atteindre les quatre (4) Objectifs du Millénaire (et les objectifs de Dakar) de scolarisation primaire universelle ;
 - Faiblesse générale des acquis scolaires ;
 - Au dernier rang des 10 pays africains ayant réalisé le même test ;

- Parmi les individus ayant achevé le F1 des années 80, seuls 62 % sont aujourd'hui alphabétisés.
- Taux de redoublants en RCA très élevé par rapport à 13 autres pays d'Afrique francophone ayant servi de comparaison
- Au F2 et Secondaire Général, la part des redoublants reste élevée (20 %)
 - Doublement des dépenses en éducation sans résultats
 - Conséquences : un système d'éducation inefficace qui favorise les abandons, la surcharge des classes

Sur l'équité, on note :

Fortes disparités croissantes avec le niveau d'études

- Selon le genre, au F1 pour 1000 filles scolarisés, 130 garçons ; au secondaire 100 filles pour 180 garçons : inégalités encore plus marquées dans les zones rurales et parmi les plus pauvres ;
- Selon le milieu de résidence, au F1, le taux brut de scolarisation en milieu rural de 50 % contre 107 % en milieu urbain ;
- Selon le niveau de vie : source de disparité encore plus importante que les deux premières : 85 % des étudiants sont issus des 20 % des ménages les plus favorisés.

Sur les ressources et leur distribution

- PIB par habitant et par an = 350 \$ (Moyenne Afrique = 1250 \$)
- Possibilités de mobilisation des ressources très réduites :
 - Pression fiscale très faible
 - Réduction de l'aide extérieure : 2 % du PIB en 2005 contre 6 % dans les autres pays post-conflit.

Sur la part des dépenses en éducation

- 28 % des dépenses publiques hors dettes en 1996 ;
- Seulement 14 % en 2005, suite au retrait des partenaires financiers et aux efforts nécessaires pour assurer la sécurité dans une période de conflit.
 - 1,45 % du PIB est consacré aux dépenses courantes de l'éducation (moyenne africaine = 3,7) ;

- Priorité budgétaire pour le primaire mais qui s'explique par l'éloignement de la RCA à l'atteinte de la scolarisation primaire universelle ;
- Le supérieur privilégie dans les arbitrages budgétaires relativement au secondaire.

Sur la gestion

- Allocation des enseignants titulaires se fait très peu en fonction des besoins (nombre d'élèves) ;
- Cette faiblesse enregistrée dans la cohérence de l'allocation des personnels profite à certaines académies plutôt qu'à d'autres ;
 - Académie de Bangui : 109 élèves par enseignant titulaire ;
 - Académie du Nord et Nord-Est : 450 élèves par maître titulaire.
- Faible cohérence entre le besoin et la dotation en matériel pédagogique ;
 - Peu de liens entre les ressources allouées aux écoles et leurs résultats.

Pour corriger ces faiblesses mises en exergue par le diagnostic RESEN, le Gouvernement de la République Centrafricaine a décidé d'élaborer un plan de reconstruction de son système d'éducation et de formation en adoptant une programmation par les résultats. Ainsi naquit le projet de rédaction de la stratégie du secteur de l'éducation.

Tout commença par la mise en place par un arrêté pris en Septembre 2007, d'une équipe nationale pluridisciplinaire. Cette équipe, en corrélation fonctionnelle avec tous les partenaires et internationaux, sous la houlette des deux chefs de file de la stratégie : la France et l'UNESCO, ont réalisé les actions ci-après citées :

- d'Octobre à décembre 2007, rédaction de la stratégie : matrice, texte global et finalisation ;
- décembre 2007 et janvier 2008, réunions de concertation et d'appropriation de la stratégie ;
- 18 février 2008, atelier d'endossement inauguré par Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- 28 février 2008, requête de financement de la première phase de la stratégie ;

- 20 avril 2008, présentation de la requête à Tokyo par les deux chefs de file en vue de l'élection à l'IMOA-EPT.
- Avril 2008, création du Secrétariat Technique Permanent chargé de coordonner la mise en œuvre de la stratégie et de réceptionner le fonds catalytique de l'IMOA-EPT en cas d'accord d'octroi de don.

En résumé, depuis 2006 le pays a engagé un processus de révision de sa politique de développement de l'éducation en visant les objectifs du millénaire à 2020 relatifs à la scolarisation universelle. Avec l'appui de la coordination locale emmenée par la France et l'UNESCO, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Supérieur a produit, en collaboration avec le pôle de Dakar (SENEGAL) et la Banque Mondiale un RESEN avant de finaliser fin 2007 un document de stratégie sectorielle. Cette stratégie sectorielle a été adoptée par le Gouvernement puis endossée par les partenaires locaux en Février 2008 dans le cadre de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Education Pour Tous ou Initiative Fast Track. Sur ces bases, la RCA a ensuite établi une requête auprès du Fonds Catalytique à Tokyo, le 22 avril 2008. A cette occasion et tout en reconnaissant la pertinence de la stratégie sectorielle, le comité a décidé de reporter sa décision d'octroi de don, dans l'attente que les conditions de mise en œuvre et de financement de ladite stratégie soient davantage précisées. A cet effet, le comité du Fonds pour le développement des Plans en Education (EPDF) de l'Initiative Fast Track a attribué une allocation exceptionnelle pour la réalisation du recadrage de la stratégie du secteur de l'éducation en RCA.

II. DEFIS

La considération et l'actualisation des objectifs de l'EPT, des OMD et du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) ont permis de réaliser la présente stratégie du secteur de l'éducation dont les principaux défis à relever sont :

1. La scolarisation fondamentale universelle ;
2. L'amélioration de la qualité dans les autres cycles (secondaire et supérieur) ;
3. le développement des programmes d'alphabétisation ;
4. le développement de la formation professionnelle courte ;
5. la professionnalisation des filières de l'enseignement supérieur.

La taille des défis est si importante que la programmation de leur atteinte n'est prévue qu'en 2020, donc au-delà de l'année 2015 retenue par le Forum Mondial sur l'éducation de Dakar pour l'atteinte des objectifs de l'EPT. La période de 2008 à 2020 que couvre ce plan est subdivisée en trois phases :

- Première phase : 2008-2011 ;
- Deuxième phase : 2012 – 2015
- Troisième phase : 2016-2020.

En 2015, l'évaluation a mis parcouru de ce plan d'action permettra de situer notre pays quant à l'atteinte des objectifs de l'EPT et de les réajuster par rapport aux éventuelles insuffisances qui seraient liées à leur exécution.

III. PRIORITES

Le socle de la stratégie est l'atteinte de la Scolarisation Primaire Universelle (SPU), priorité sécurisée. Cette exigence ne peut se réaliser qu'à travers l'exécution et l'amélioration des priorités phares notamment :

1. la qualité : recrutement, formation ;
2. l'accès : réduction des disparités ;
3. la gestion : pilotage du système éducatif

En sus de ces priorités phares qui constituent le cœur de la stratégie, il convient de noter les priorités subsidiaires que sont :

4. le développement des programmes d'alphabétisation ;
5. le développement de la formation professionnelle ;
6. la professionnalisation des filières de l'enseignement supérieur et l'institution de la réforme LMD.

La stratégie a prévu d'engager de grands efforts pour résoudre les problèmes récurrents de l'éducation. Il s'agit pour ne citer que les plus frappants :

1. relever le sous financement du secteur : seul 1,45 % du PIB est consacré aux dépenses publiques de l'éducation valeur la plus faible observée sur le continent (3,7 %) ;
2. augmenter les taux de scolarisation qui ont stagné depuis 15 ans (alors qu'en 1990, il était de 71 % au Fondamental 1 donc à 10 au dessus des autres pays, avec un TBS de 75 % en 2005) ce taux est à 10 points en dessus des autres pays ;
3. Eradiquer les disparités et iniquités entre zones rurales et urbaines, entre enfants pauvres et riches ;
4. assurer la qualité de l'éducation ;
5. développer le partenariat pour sauver l'éducation et la promouvoir.

L'équité et l'approche participative : la stratégie entend associer pleinement les communautés, à qui l'on doit dans de nombreuses régions la pérennité d'une offre d'éducation, à la reconstruction et à la gestion du système éducatif.

IV. PROCEDURES DE FINANCEMENT

Il est fondé sur les délégations budgétaires, l'ordonnancement et le paiement des dépenses

La stratégie vise à rendre possible le paiement effectif des dépenses courantes hors salaire (sauf manuels) au niveau le plus déconcentré possible : ordonnateurs secondaires ou tertiaires aux niveaux déconcentrés plus le développement des systèmes de régies d'avance et de billetterie.

NB. : Cette question doit être approfondie en lien avec les projets du Ministère des Finances. Les équipements administratifs et logistiques, y compris les bâtiments, feront l'objet d'actions prioritaires de renforcement.

VI. CONCLUSION

En résumé, le document de stratégie détermine les grandes priorités, les principaux objectifs de l'éducation aux différents niveaux d'enseignement, les stratégies d'action, le mode de financement du secteur, les dispositions pratiques d'exécution et le cadre opérationnel de la stratégie. Les grands axes sont décrits dans les six chapitres suivants :

Le premier chapitre présente le contexte global du développement de l'éducation du point de vue géographique, sociodémographique et macro-économique ;

Le deuxième chapitre décrit la situation de l'éducation en République Centrafricaine ;

Le Troisième chapitre circonscrit les défis d'accès, les principes directeurs et axes prioritaires de la stratégie globale du plan de réhabilitation du système éducatif ;

Le quatrième chapitre présente le programme d'intervention prioritaire de la phase d'urgence, la phase de la mise en place et la phase de consolidation des actions ;

Le cinquième chapitre décrit la politique de financement notamment la mobilisation des ressources et du budget nécessaire à la réalisation du plan ;

Le dernier chapitre traite du cadre opérationnel de pilotage, du suivi et de l'évaluation de la stratégie.

La stratégie du secteur de l'éducation nationale de la République Centrafricaine est la concrétisation de l'engagement du Gouvernement à reconstruire le système éducatif national. C'est un signe convaincant d'espoir pour l'avenir du pays.

En effet, la stratégie a développé la conviction selon laquelle les effets sociaux de l'éducation et la croissance économique sont intrinsèquement liés et que le secteur de l'éducation est appelé à relever les défis de l'heure par :

- l'universalisation de l'enseignement fondamental ;
- l'amélioration de la qualité dans les autres cycles d'enseignement ;
- la généralisation de l'alphabétisation et
- la professionnalisation des filières de l'enseignement supérieur en corrélation fonctionnelle avec les nouvelles réformes de cet ordre d'enseignement.

La République Centrafricaine a pris aujourd'hui, la décision de s'engager résolument dans la mise en œuvre de la stratégie afin de démocratiser effectivement son système d'éducation et de formation et d'y assurer in fine la méritocratie. Il s'agit là de la seule voie de sa survie, de construction d'une nation active, condition sine qua non de tout développement.